

Qui anime les séances?



Anne GOURET est relaxologue, thérapeute et addictologue.

Elle met au service de sa pratique 25 ans d'expérience dans le domaine médical. Elle anime depuis plus de 15 ans des séances de massages et de relaxation auprès de bébés, d'ados et d'adultes et participe à des

actions d'Estime de soi auprès d'un public de femmes.

Le samedi :

Au Multi-accueil « La Ribambelle »
1 Bd du Bois Jacques 44830 BOUAYE



Dans le cadre de leur action PARENTALITE,

La thérapeute et relaxologue Anne Gouret,
Le Relais Petite Enfance de Bouaye
Les multi-accueils du territoire

Vous proposent un moment privilégié avec
votre bébé âgé de 0 à 1 an.

Action financée par la Caf, la Msa et la ville de
Bouaye et les villes conventionnées.



Contact

Relais Petite Enfance
De la ville de Bouaye

☎ 02 40 32 53 52

rpe@bouaye.fr

Massage bébés



**Le Relais Petite Enfance
propose aux parents une pause
relaxation et massage
avec leur bébé de moins d'un an**

**Informations Pratiques
2019/2020**

La relaxation et le massage : quelle utilité pour le bébé, pour les parents?

La relaxation aide le bébé à se détendre et à prendre confiance en lui.

Le massage soulage bébé des coliques, des difficultés intestinales, des constipations.

Le massage favorise le sommeil, le bien-être.



Le massage, une autre manière de dire "je t'aime" à son bébé.

La relaxation / massage permet à papa et maman de se détendre, de se poser avec leur bébé et d'échanger avec d'autres parents.

Le massage contribue à l'éveil et au développement du schéma corporel.

Réservation trimestrielle

Inscription pour une session de 3 séances gratuites

Réservation : 02 40 32 53 52	Samedi de 10h à 11h30
<u>Session Automne</u> Réservation pour les 3 séances	Samedi 12/10/19 23/11/19 07/12/19
<u>Session Hiver</u> Réservation pour les 3 séances	Samedi 18/01/20 01/02/20 14/03/20
<u>Session Printemps</u> Réservation pour les 3 séances	Samedi 04/04/20 16/05/20 06/06/20

Pour quels parents?

- Les parents habitant Bouaye, Brains, Saint-Aignan de Grand Lieu et Saint-Léger-Les-Vignes. Un quota de participation est appliqué en fonction des communes si besoin.
- Les parents ayant un enfant âgé de 0 à 1 an maximum.
- Prioritairement, les parents employant une assistant.e maternel.le agréée.
- En fonction des places disponibles restantes, les parents ayant un enfant inscrit aux multi-accueils de Saint-Aignan de Grand Lieu et de Bouaye.